



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada



Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/73-1997

ISBN 0-660-60359-4



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Rapport de rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1997**

John Manley
Ministre de l'Industrie

Marc Renaud
Président

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

SECTION I : LE MESSAGE DU MINISTRE	4
SECTION II : APERÇU DE L'ORGANISME	6
Mandat, rôles et responsabilités	7
Objectifs	8
Priorités stratégiques	8
Secteur d'activité et de service et organisation	9
SECTION III : RENDEMENT DE L'ORGANISME	13
A. Attentes en matière de rendement	13
Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	13
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activité	14
Dépenses de l'organisme prévues et réelles par secteur d'activité	15
Résumé des attentes en matière de rendement	16
B. Réalisations en matière de rendement	17
Rendement de l'organisme	17
Les défis de l'évaluation du rendement	17
L'appui à la recherche	18
L'incidence de la recherche	21
La formation des chercheurs	24
La communication des résultats et le transfert des connaissances	24
Interventions dans le secteur de la politique en matière de recherche	25
C. Principaux examens	27
SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	28
A. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	28
B. Tableaux financiers récapitulatifs	29
Sommaire des crédits approuvés	29
Recette à valoir sur le Trésor (RVT) par secteur d'activité	29
Paiements de transfert par secteur d'activité	30
Lois appliquées par l'organisme	31
Références	32

Résumé

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a publié sa nouvelle stratégie quinquennale en 1996-1997. Ce document s'appuie sur les progrès réalisés et l'expérience acquise au cours des années antérieures pour énoncer les priorités et initiatives clés auxquelles le CRSH s'attachera pour continuer de réaliser ses objectifs essentiels dans un environnement en pleine mutation. Au coeur de ces objectifs, il faut voir l'appui qu'accorde le CRSH à une recherche et à une formation de qualité qui nous aident à mieux comprendre l'évolution de notre société, à mieux relever les défis nouveaux qu'elle suscite et à mieux tirer parti des occasions nouvelles qu'elle nous offre. Ces objectifs comprennent aussi le travail de communication — entre les chercheurs, leurs partenaires de recherche, les responsables de l'élaboration des politiques et les autres groupes intéressés de la société canadienne — nécessaire pour mettre en valeur les avantages que procure la recherche.

La clientèle principale du CRSH est composée de quelque 19 000 professeurs et 37 000 étudiants à plein temps des 2^e et 3^e cycles en sciences humaines, soit plus de 54 p. 100 des professeurs à plein temps et environ 57 p. 100 des étudiants à plein temps des cycles supérieurs des universités canadiennes. En 1996-1997, le CRSH a relevé les résultats importants qu'ont donnés plusieurs recherches qu'il avait subventionnées dans toutes les disciplines quelques années auparavant et qui sont maintenant terminées. Ces résultats comprennent notamment un traité de droit administratif qui fait autorité, des données intéressantes sur l'entrepreneuriat, des travaux archéologiques qui ont mené au développement d'un parc du patrimoine d'envergure nationale et internationale aux multiples retombées économiques. En outre, la preuve a été faite que le financement accordé par le CRSH accroît la productivité dans le secteur de la recherche et que les résultats des recherches bénéficiant de ce financement ont une incidence nationale et internationale.

La politique du CRSH de multiplier les occasions de formation et d'encourager le partenariat a elle aussi eu une incidence importante. Elle a conduit à une augmentation du nombre d'étudiants qui participent à des recherches subventionnées par le CRSH et qui acquièrent ainsi par expérience directe des compétences utiles à d'éventuels employeurs. Les partenariats plus nombreux et plus efficaces avec des groupes non universitaires qu'intéresse la recherche en sciences humaines ont eu plusieurs retombées heureuses, notamment l'injection dans cette recherche de quelque 18 millions de dollars supplémentaires (depuis 1989) provenant de sources autres que le CRSH et un meilleur échange des résultats avec les utilisateurs de la recherche.

Compte tenu des ressources limitées à sa disposition et du grand nombre de demandes et d'attentes qui les sollicitent, le CRSH continue de chercher des façons novatrices de jouer un rôle de catalyseur par rapport au rendement et à l'incidence de la recherche en sciences humaines. Il poursuit également ses efforts afin d'améliorer sa capacité d'évaluer, de façon significative et pertinente, l'incidence collective du financement qu'il accorde.

Section I : Le message du Ministre

Le Portefeuille de l'Industrie, qui relève du ministre de l'Industrie, est constitué de 13 ministères et organismes (voir l'encadré) responsables de la science et de la technologie (S-T), du développement régional, des services relatifs aux marchés et de la politique microéconomique. Doté de bon nombre des leviers microéconomiques dont dispose le gouvernement ainsi que de 41 p. 100 des fonds affectés à la S-T au gouvernement fédéral, le Portefeuille de l'Industrie offre une trousse d'outils polyvalente pour relever les défis de l'économie du savoir à l'aube du XXI^e siècle.

Le Portefeuille de l'Industrie se compose des organismes suivants :

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Bureau fédéral de développement régional (Québec)
Commission du droit d'auteur du Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** Ne sont pas tenus de présenter un rapport de rendement*

L'établissement du Portefeuille a par ailleurs doté les membres ainsi que les intervenants des secteurs privé et public d'une nouvelle capacité de créer des partenariats et d'innover. Cette capacité peut être exploitée dans toutes les régions du pays, étant donné que le Portefeuille de l'Industrie offre des programmes et des services aux entreprises et aux consommateurs, grâce à un effectif d'environ 15 000 personnes, à plus de 500 points de service répartis dans les provinces et les territoires, ainsi qu'à de nombreux sites dans le cyberspace.

En ma qualité de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, j'ai demandé aux membres du Portefeuille de chercher activement des moyens d'exploiter les synergies dont ils disposent à titre

de membres d'une équipe d'organismes ayant des objectifs analogues et des programmes complémentaires. En misant sans cesse sur le renforcement de la collaboration et du partenariat, nous nous assurons que les ressources limitées dont nous disposons sont affectées de façon plus efficace aux priorités du Portefeuille, à savoir : promouvoir la S-T, encourager le commerce et l'investissement, et soutenir l'expansion des petites et moyennes entreprises (PME). Collaborant entre eux dans ces secteurs, les membres du Portefeuille ont été en mesure de contribuer sensiblement à la réalisation des objectifs du gouvernement.

Les 13 membres du Portefeuille, à l'exception des deux sociétés d'État (la Banque de développement du Canada et le Conseil canadien des normes), présentent des rapports annuels de rendement. Ces rapports sont des éléments importants de la gestion des programmes dans le Portefeuille. Comme on définit des objectifs concrets pour les programmes et les services et que l'on mesure les progrès réalisés au fil du temps, en plus d'en rendre compte, les membres du Portefeuille disposent donc d'un cadre de responsabilisation leur permettant d'évaluer leur efficacité. Comme le montrent les 11 rapports de rendement individuels, les membres du Portefeuille ont obtenu de bons résultats en 1996-1997.

Ensemble, ces rapports donnent une idée globale du rendement du Portefeuille de l'Industrie. Je tiens tout particulièrement à souligner les réalisations suivantes du Portefeuille :

- ▶ les 29 foires-info et conférences pour la PME tenues aux quatre coins du pays, qui ont connu un franc succès. Près de 51 000 Canadiens y ont participé;
- ▶ la publication du *Guide 1996-1997 des services et des programmes du gouvernement du Canada à l'intention de la petite entreprise*, un recueil d'information sur l'ensemble des services et des programmes de soutien offerts par le gouvernement fédéral aux petites entreprises (plus de 250 000 exemplaires en circulation);
- ▶ le renforcement des réseaux et des plans commerciaux régionaux, qui réunissent, à l'échelle régionale, les gouvernements fédéral et provinciaux de même que le secteur privé afin de créer de nouveaux débouchés internationaux pour les entreprises locales;
- ▶ la démarche concertée adoptée pour promouvoir la S-T dans le Portefeuille, comme le montre le plan d'action du Portefeuille en matière de S-T. Les membres du Portefeuille ont donné suite à 45 des 49 initiatives;
- ▶ le Colloque sur la S-T qui a réuni, pour la première fois, les membres de tous les comités et commissions qui conseillent les ministères et organismes du Portefeuille; et
- ▶ les formules novatrices adoptées pour fournir les services et axées en grande partie sur le partenariat (par exemple, les Centres de services aux entreprises du Canada).

Parmi les points saillants des activités du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) figurent des résultats importants de recherche subventionnée par le CRSH dans toutes les disciplines des sciences humaines et découlant d'une diversité de travaux de recherche accomplis, entamés plusieurs années auparavant. Les résultats allaient d'un traité important et bien reçu sur le droit administratif jusqu'à de nouvelles données significatives sur l'entrepreneuriat au Canada, à la recherche archéologique menant à la création d'un grand parc du patrimoine d'envergure nationale et internationale aux multiples retombées économiques. De plus, les politiques du CRSH ont offert aux étudiants un plus grand nombre d'occasions d'acquérir une expérience pratique de la recherche et ont servi à accroître le nombre et l'efficacité des partenariats entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche non universitaire.

Au cours de la prochaine année, les membres du Portefeuille de l'Industrie continueront de tableer sur les synergies qu'ils ont créées et d'améliorer le soutien et les services assurés à leur vaste gamme de clients.

Le ministre de l'Industrie,

John Manley

Section II : Aperçu de l'organisme

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un des organismes nationaux clés qui aident le Canada à acquérir les connaissances et les compétences dont il a besoin pour réussir dans une économie mondiale fondée sur les connaissances. Le CRSH encourage et appuie la recherche universitaire en sciences humaines et la formation de personnes très qualifiées dans ces disciplines et joue un rôle de leader dans l'élaboration de la politique nationale en matière de recherche.

Institué en 1977 par une loi du Parlement, le CRSH est financé par un crédit parlementaire annuel et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Il est dirigé par un conseil d'administration de 22 membres nommés par le gouvernement pour représenter les intérêts du milieu universitaire et des secteurs public et privé. Son mandat lui confère le statut d'organisme autonome. À ce titre, il doit rendre compte au Parlement de ses dépenses tous les ans, mais il est habilité à établir ses priorités, ses politiques et ses programmes de financement et à prendre les décisions voulues relatives aux octrois. Le président, en sa qualité de premier dirigeant du CRSH, dirige et gère tous les aspects du fonctionnement de l'organisme.

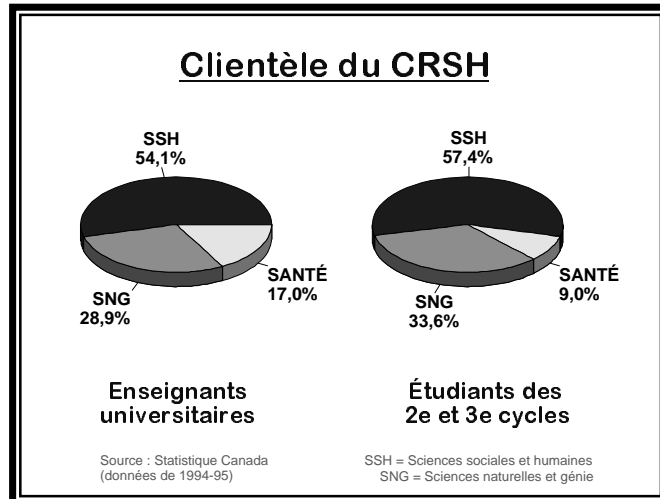
Les sciences humaines comprennent des disciplines et des domaines d'études aussi variés que nombreux qui examinent l'agir et le comportement humains ainsi que leurs déterminants sociaux, économiques et culturels. Ces disciplines et domaines comprennent notamment l'économie, les études administratives, l'éthique, l'éducation et le droit, ainsi que l'histoire, la littérature et la philosophie, l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, les beaux-arts, les études religieuses et les études sur les Autochtones, l'environnement et les femmes.

En investissant dans la recherche et la formation en sciences humaines, le CRSH contribue de façon importante à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Il contribue à l'édification du savoir et des connaissances dont nous avons besoin pour :

- être innovateurs et compétitifs dans une économie mondiale en pleine mutation;
- demeurer bien informés et alertes intellectuellement en tant que société;
- tirer parti de notre patrimoine culturel et relever les défis les plus divers avec imagination et clairvoyance.

Le CRSH octroie des subventions pour soutenir la recherche fondamentale et appliquée effectuée par des chercheurs universitaires canadiens et des bourses pour appuyer la formation des chercheurs aux niveaux du doctorat et des travaux postdoctoraux. Il accorde également un appui financier à la publication et à la diffusion des résultats de la recherche aux chercheurs, aux partenaires de recherche, aux responsables de l'élaboration des politiques et à d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne. Ses principaux clients sont quelque 19 000 professeurs et 37 000 étudiants à plein temps des 2^e et

3^e cycles en sciences humaines, soit plus de 54 p. 100 des professeurs à plein temps et environ 57 p. 100 des étudiants à plein temps des cycles supérieurs des universités canadiennes.



Le CRSH accorde ses subventions par voie de concours fondés sur une évaluation indépendante par des pairs et sur le principe du mérite, afin de ne subventionner que les meilleurs projets de recherche. Les «pairs» sont en premier lieu quelque 200 chercheurs choisis en fonction de leurs compétences en recherche. Ils constituent les comités chargés d'évaluer rigoureusement la valeur des demandes présentées aux concours nationaux annuels du CRSH. Les «pairs» sont aussi quelque 9 000 chercheurs du Canada et de l'étranger qui rédigent des évaluations des propositions de recherche afin d'aider les comités dans leurs délibérations. L'évaluation par les pairs constitue un lien essentiel entre le CRSH, ses programmes et les chercheurs.

Mandat, rôles et responsabilités

Le CRSH a été institué en vertu de la première partie de la *Loi d'action scientifique du gouvernement, 1976*. Ainsi que le stipule la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines (1976-1977, c. 24, s. 2)*, le mandat du CRSH est :

- de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- de conseiller le Ministre sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

Depuis deux décennies, le CRSH a été, dans le cadre de son mandat, le principal organisme subventionnaire de la recherche à investir dans l'avancement des connaissances et des compétences dont le Canada a besoin pour améliorer la qualité de la vie sociale, économique et culturelle au pays.

Le CRSH assure un leadership d'importance critique pour l'avancement de la recherche en sciences humaines au Canada et l'élaboration de politiques qui régissent la recherche dans son ensemble. Le CRSH tente de consolider et de structurer l'entreprise nationale de recherche en sciences humaines, de favoriser le progrès des connaissances et l'innovation et de répondre

efficacement aux besoins changeants du gouvernement, du milieu des affaires, des groupes communautaires et de la société canadienne en général.

Dans les années qui viennent, le CRSH continuera de jouer un rôle de catalyseur au sein de la communauté des chercheurs et d'orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, la productivité et la pertinence socio-économique. Conscient que l'éventail des questions d'ordre social, économique, culturel et intellectuel auxquelles la recherche doit répondre exige, de sa nature, toute une gamme de méthodes et d'approches de recherche, le CRSH se dotera d'une structure de programmes plus souple qui permettra aux chercheurs de choisir entre les approches intradisciplinaires traditionnelles et les approches exploratoires plus ouvertes axées sur le travail d'équipe, les partenariats et la concertation interdisciplinaire, selon les questions étudiées.

Objectifs

Au sens large, les objectifs du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;
- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Priorités stratégiques

Le contexte dans lequel le CRSH évolue change rapidement. Parmi les défis auxquels il doit faire face actuellement, il faut compter :

- Un milieu universitaire traversant une période de profonde restructuration qui découle de l'obligation de réduire ses dépenses et qui a des conséquences importantes sur les départements des universités, les programmes de recherche et la formation de personnel qualifié. Les conseils subventionnaires et les universités sont les principaux partenaires pour ce qui est d'appuyer une entreprise de recherche et de formation canadienne vigoureuse.
- La nécessité de répondre à des attentes et à des besoins de plus en plus variés. Par exemple, les programmes de financement et les initiatives du CRSH en matière de politiques doivent aider l'entreprise de recherche nationale à rester vigoureuse et compétitive sur le plan intellectuel pour que le Canada puisse maintenir le fort calibre international de sa capacité de recherche en sciences humaines. Le CRSH doit également appuyer la recherche qui peut procurer des avantages à court et à long termes à la société canadienne. Enfin, il doit contribuer aux efforts du gouvernement en matière de sciences et de technologie et s'acquitter de ses responsabilités au sein du portefeuille de l'Industrie.
- La diminution des ressources financières dont le CRSH dispose pour répondre à ces besoins et attentes. Le budget des programmes (en termes de niveaux de référence annuels) du CRSH est passé de 92,8 millions de dollars en 1994-1995 à 83,4 millions de dollars en 1996-1997 et devrait chuter à 81,1 millions de dollars en 1999-2000.

À la lumière de ces défis, le CRSH doit penser stratégiquement pour continuer à s’acquitter de sa mission essentielle d’une façon progressive et efficace. Il doit aussi redoubler d’efforts pour concevoir et offrir ses programmes et activités le plus efficacement possible. Il s’est donc doté d’une stratégie quinquennale pour la période 1996-2001 — intitulée *Le défi du juste milieu* — dans laquelle il énonce les grandes priorités et stratégies qui l’amèneront :

- à promouvoir l’excellence, l’innovation et l’intégration en recherche, en modifiant sa structure de financement pour donner plus de flexibilité aux chercheurs dans leurs travaux de recherche et en accroissant le dynamisme et l’efficacité du processus d’évaluation par les pairs;
- à consolider et à enrichir la formation d’une nouvelle génération de chercheurs, en favorisant la création d’un éventail plus large d’occasions qui permettront aux étudiants d’acquérir une expérience directe de la recherche et des compétences qui correspondent mieux aux besoins du milieu universitaire et de la société en général;
- à améliorer le processus de communication (échange de connaissances) entre la communauté des chercheurs et la société canadienne, afin d’assurer une répartition aussi efficace que possible des avantages que procure l’investissement canadien en recherche.

Secteur d’activité et de service et organisation

Le CRSH a un secteur d’activité : *promouvoir et soutenir la recherche et l’érudition dans le domaine des sciences humaines*. Toutes les activités du CRSH visent et appuient ce secteur d’activité unique. L’objectif du secteur d’activité correspond aux grands objectifs du CRSH énoncés plus haut, et les cinq secteurs de service suivants contribuent à sa réalisation.

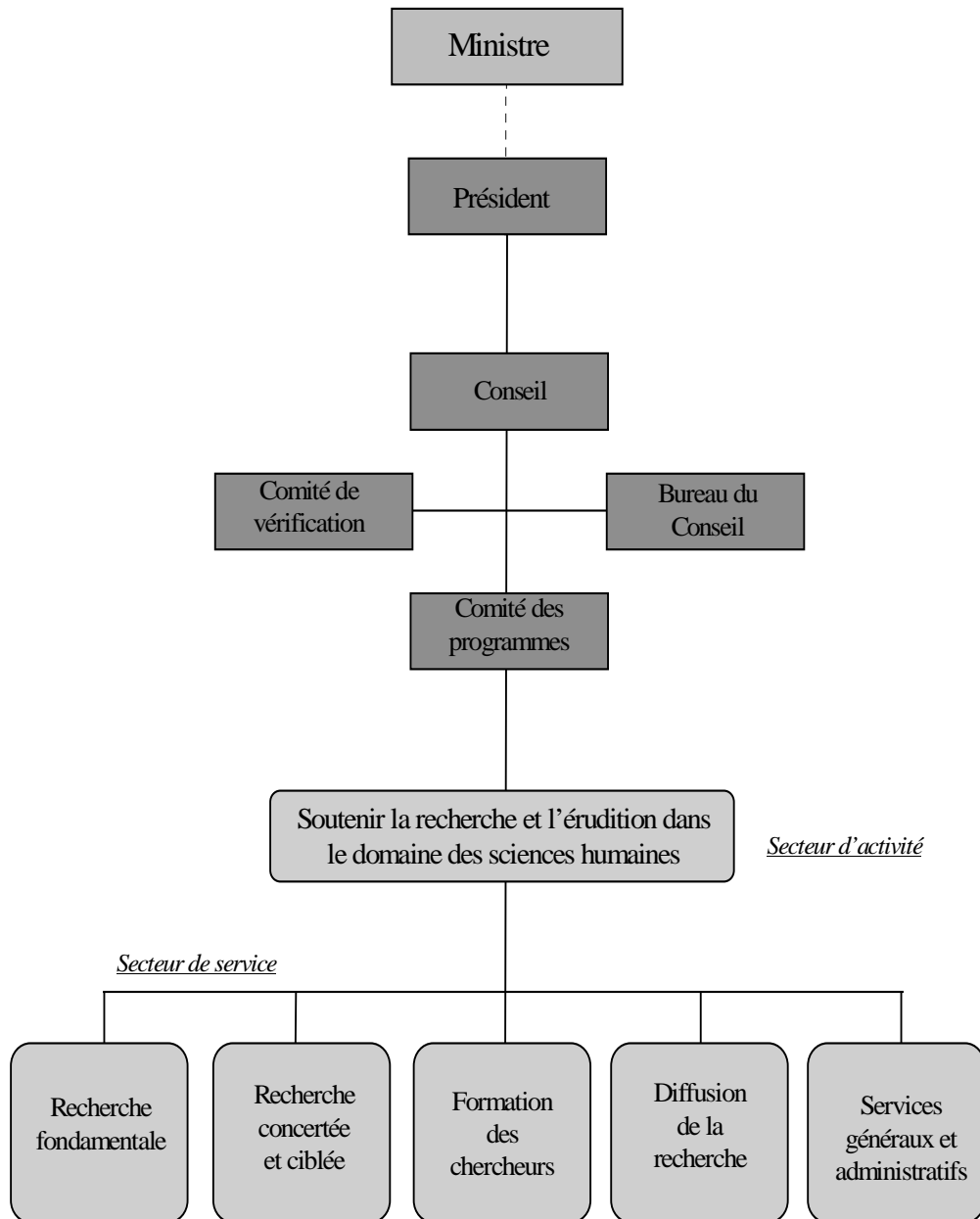
- **Recherche fondamentale :** Appuyer les travaux de chercheurs individuels et d’équipes de chercheurs en sciences humaines pour mener à l’élaboration de nouvelles théories et de meilleures approches et méthodes de recherche ainsi qu’au progrès des connaissances sur la nature et le comportement humains et sur des questions d’ordre social, économique, culturel et intellectuel, y compris une meilleure compréhension de la nature et du comportement humains. Cet appui se divise en des subventions à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipes (Subventions ordinaires de recherche) et en subventions globales aux universités (Subventions générales de recherche). La recherche sur des sujets choisis par les chercheurs représente la plus forte proportion du financement accordé par le CRSH, soit des dépenses de 35,1 millions de dollars en 1996-1997.
- **Recherche concertée et ciblée :** Faire converger les travaux de recherche d’équipes et de réseaux de chercheurs sur la compréhension et la résolution de grandes questions d’ordre social, économique, culturel et intellectuel qui présentent un intérêt particulier pour le Canada. L’appui du CRSH encourage les partenariats entre les chercheurs universitaires et les utilisateurs de la recherche des secteurs privé, public et communautaire et comprend les programmes de thèmes stratégiques, d’initiatives conjointes, de grands travaux de recherche concertée et de sessions internationales d’été. Le financement de la recherche concertée et stratégique s’élevait à 13,3 millions de dollars en 1996-1997.

- **Formation des chercheurs :** Fournir une aide financière à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat afin de fournir des compétences en sciences humaines aux universités canadiennes et à tous les secteurs de l'économie canadienne. Le financement des programmes de bourses s'élevait à 24,5 millions de dollars en 1996-1997.
- **Diffusion de la recherche et transfert de connaissances :** Appuyer l'édition, les revues et les conférences scientifiques et d'autres activités de transfert qui font connaître et utiliser les résultats des recherches subventionnées par le CRSH. Le financement des activités de diffusion de la recherche et de transfert de connaissances s'élevait à 5,1 millions de dollars en 1996-1997.
- **Services généraux et administratifs :** Fournir un soutien opérationnel essentiel au maintien d'une politique vigoureuse en matière de sciences et de recherche et d'une gestion progressive. Ces services comprennent des activités aussi variées et d'aussi longue portée que :
 - la participation à des initiatives clés du portefeuille de l'Industrie, y compris la collaboration à l'élaboration de la stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie;
 - la création de nouveaux partenariats avec des ministères et organismes fédéraux, des organisations non gouvernementales et le secteur privé afin de promouvoir la recherche ciblée dans des domaines clés et de favoriser des approches novatrices de production et de diffusion des connaissances issues de la recherche;
 - la participation aux activités du groupe de travail sur le système scientifique de l'OCDE et au conseil intergouvernemental du programme de recherche de l'UNESCO sur la gestion du changement social;
 - la collaboration active à une importante initiative inter-conseils visant à promouvoir les plus hautes normes d'intégrité et d'éthique dans la recherche canadienne et un rôle de leader dans une importante initiative gouvernementale visant à élaborer un cadre stratégique coordonné pour gérer l'éthique en matière de recherche dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux;
 - la planification et la tenue de 27 concours nationaux tous les ans, entraînant la collaboration de milliers de chercheurs chevronnés au Canada et à l'étranger qui ont les compétences voulues pour évaluer par écrit quelque 6 400 demandes distinctes de financement dans toutes les disciplines des sciences humaines;
 - la collaboration avec le CRSNG pour créer une division de services administratifs communs (comprenant les fonctions administration, finances, gestion de l'information et ressources humaines) afin de rationaliser les opérations clés et d'offrir des services plus efficaces à la clientèle (la mise en oeuvre de ces services a débuté en 1996-1997 et sera achevée en 1997-1998).

Les services généraux et administratifs ont représenté des dépenses d'environ huit millions de dollars en 1996-1997.

Conseil de recherches en sciences humaines

Secteur d'activité et de service



Les autres activités importantes du CRSH comprennent notamment sa participation à la **phase II** des **Réseaux de centres d'excellence (RCE)**. La phase II du programme des RCE a pu être lancée en 1995-1996 en raison de l'immense succès des premières années du programme, qui est géré conjointement par le CRM, le CRSNG et le CRSH. Trois réseaux de la phase II comptent sur un apport important des sciences humaines : le Réseau de liaison et d'application de l'information sur la santé (RELAIS), le Réseau sur la gestion durable des forêts et le Réseau sur le téléapprentissage et la formation. Les dépenses du CRSH associées à la phase II des RCE se sont élevées à 3,9 millions de dollars en 1996-1997.

Suppression de programmes : Conformément aux priorités énoncées à la suite de la revue des programmes fédéraux, le CRSH supprime graduellement son appui à des activités qui sont moins essentielles à la réalisation de son mandat, c'est-à-dire le programme Accroissement des collections spécialisées de recherche et le soutien aux activités administratives des sociétés savantes et des organismes cadres tels que l'ex-Fédération canadienne des études humaines, l'ex-Fédération canadienne des sciences sociales et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Le CRSH a aussi discontinué d'autres programmes qui étaient arrivés au terme de leur durée normale. Les dépenses du CRSH dans le cadre du processus de suppression de programmes se sont chiffrées à 1,7 million de dollars en 1996-1997.

Section III : Rendement de l'organisme

A. Attentes en matière de rendement

Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Besoins en ressources par secteur d'activité

Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles
1996-1997 par secteur d'activité

(millions de dollars)	Prévues 1996-1997		Réelles 1996-1997		Différence	
	\$	ÉTP	\$	ÉTP	\$	ÉTP
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	91,2		91,8		0,5	*
Ressources humaines (ÉTP)		102		96		(6)

- * – Inscription d'un poste de 352 700 \$ au Budget des dépenses supplémentaires (B) de 1996-1997, au crédit 110 : subventions pour un nouveau centre d'excellence en recherche sur l'Immigration et les métropoles.
- Inscription d'un poste de 46 000 \$ au Budget des dépenses supplémentaires (B) de 1996-1997, au crédit 105 : coûts de fonctionnement supplémentaires, phase II du programme des réseaux de Centres d'excellence.
- Inscription d'un poste de 358 000 \$ au Budget des dépenses supplémentaires (A) de 1996-1997, au crédit 105 : report du budget de fonctionnement de 1995-1996 au budget 1996-1997.
- Rajustement de 26 000 \$ pour les frais du régime d'avantages sociaux des employés pour l'année 1996-1997.
- Montant périmé (252 000 \$).

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles de 1996-1997 par secteur d'activité

(millions de dollars)	Dépenses de ¹ fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines								
Dépenses prévues	7,8	-	-	7,8	83,4	91,2	-	91,2
Dépenses réelles	8,0	-	-	8,0	83,8	91,8	-	91,8
Autres recettes et dépenses :								
<i>Recettes à valoir sur le Trésor</i>								
Dépenses prévues								(0,7)
Dépenses réelles								(0,6)
<i>Coût des services fournis par d'autres ministères</i>								
Dépenses prévues								1,6
Dépenses réelles								1,5
Coût net du programme								
Dépenses prévues								92,2
Dépenses réelles								92,8

¹ Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés

Dépenses de l'organisme prévues et réelles par secteur d'activité et de service

(millions de dollars)					
Secteur d'activité / Service	Réelles	Réelles	Réelles	Total	
	1993-1994	1994-1995	1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines					
Secteur de service :					
● Recherche fondamentale	43,1	43,2	40,6	34,9	35,1
● Recherche concertée et ciblée *	10,1	11,6	14,0	13,1	13,3
● Formation des chercheurs	29,5	29,3	28,1	25,5	24,5
● Diffusion de la recherche	4,7	5,0	3,6	4,2	5,2
Programmes supprimés	5,6	3,7	3,0	1,8	1,6
Réseaux de centres d'excellence (Phase II)	0,0	0,0	2,3	3,9	3,9
● Services généraux et administratifs	8,0	8,4	8,0	7,8	8,0
Total de l'activité	100,9	101,2	99,6	91,2	91,8

(*) Inclut les transferts en provenance d'autres ministères et agences

Résumé des attentes en matière de rendement

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	
pour fournir aux Canadiens :	qui se manifeste par :
<p>Un progrès important des connaissances et des compétences en sciences humaines et un leadership en matière de politiques qui permet d’influer sur le développement de la capacité de recherche canadienne</p>	<p>une base de recherche forte et de calibre international en sciences humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • des travaux de recherche de qualité, évalués par des pairs • les distinctions et les prix nationaux et internationaux accordés aux chercheurs subventionnés par le CRSH • la participation des chercheurs subventionnés par le CRSH à des activités de recherche internationales <p>des connaissances qui contribuent à notre compréhension de questions sociales, culturelles, intellectuelles et économiques et à notre aptitude à résoudre des problèmes dans ces domaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • des recherches qui ont une incidence importante sur le plan social, culturel, intellectuel ou économique • la contribution des chercheurs subventionnés par le CRSH aux débats sur les grandes questions d’intérêt public <p>des spécialistes hautement qualifiés aptes à répondre aux besoins des universités et des secteurs public et privé au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> • les tendances en matière d’emploi et de carrière chez les boursiers du CRSH <p>la communication et le transfert des résultats et des connaissances provenant de la recherche subventionnée par le CRSH au milieu universitaire, aux secteurs public, privé et à but non lucratif ainsi qu’au grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mesure dans laquelle les chercheurs subventionnés par le CRSH publient dans des revues scientifiques ou font connaître leurs résultats d’autres façons • la mesure dans laquelle les chercheurs, les partenaires et d’autres intéressés connaissent et utilisent les résultats de la recherche subventionnée par le CRSH <p>un leadership en matière de politiques pour ce qui est du développement de la capacité de recherche canadienne en sciences humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • l’incidence des initiatives en matière de politiques et de programmes sur le développement de la recherche en sciences humaines au Canada

B. Réalisations en matière de rendement

Rendement de l'organisme

Les défis de l'évaluation du rendement

Mesurer le rendement du CRSH

Le CRSH a une longue tradition dans le domaine de l'évaluation du rendement aux fins de l'attribution des bourses et des subventions. Autrement dit, la productivité ou le «dossier de réalisations» d'un candidat est un facteur clé dans le choix des propositions de recherche qui seront subventionnées. Au cours de la durée d'une bourse (habituellement deux à trois ans), des recherches sont effectuées et une formation est donnée. Même si la recherche produit à court terme quelques résultats quantifiables — tels que le taux de publication à la fin de la période de subvention ou le nombre de boursiers de doctorat appuyés — un grand nombre d'incidences importantes à long terme mettent beaucoup plus de temps à devenir manifestes. Ainsi, les études bibliométriques ont indiqué qu'un fort pourcentage des publications paraissent quelque temps après que l'activité financée est achevée et qu'il faut parfois attendre plusieurs années avant de saisir l'ampleur véritable des publications. De plus, l'avancement des connaissances est, par nature, un processus dynamique et complexe. Les connaissances acquises et les publications produites à partir d'une recherche en particulier s'appuient directement sur les travaux antérieurs. Elles deviennent un élément d'un ensemble de connaissances beaucoup plus vastes où vont puiser les chercheurs à l'échelle nationale et internationale et d'autres groupes de la société, favorisant ainsi un débat informé sur les grandes questions de l'heure et influençant qualitativement l'évolution de la recherche ultérieure d'une manière difficile à mesurer directement. Ce n'est donc que plusieurs années après qu'une activité financée par le CRSH a pris fin que s'en font sentir les répercussions ultimes et diverses dans la communauté des chercheurs et ailleurs, et plusieurs de ces répercussions défient toute tentative de quantification ou d'analyse linéaire de cause à effet. Les mêmes difficultés se posent aux organismes subventionnaires des autres pays qui appuient la recherche en sciences humaines et qui cherchent à en mesurer l'incidence.

Cette difficulté de situer l'incidence de recherches particulières dans le temps et d'en attribuer l'origine exacte empêche le CRSH, dans ce premier rapport sur le rendement, de fournir immédiatement le genre d'information décrit dans le Résumé des attentes en matière de rendement (ci-dessus). Malgré cette difficulté, le CRSH reconnaît l'importance de pouvoir démontrer qu'investir dans la recherche en sciences humaines profite aux Canada et aux Canadiens. Le CRSH s'acquittera de l'obligation de rendre compte de son rendement de plusieurs façons :

- en fournissant des descriptions des résultats et de l'incidence de la recherche à partir d'un échantillon des travaux de recherche subventionnés par le CRSH;
- en élaborant des mécanismes et des procédures efficaces afin de saisir les renseignements décrits dans le Résumé des attentes en matière de rendement et d'en rendre compte au cours des années subséquentes;
- en continuant de chercher à mettre au point des indicateurs de rendement significatifs et des procédures pratiques et opportunes pour évaluer ce qui a été accompli grâce au financement accordé par le CRSH (en s'inspirant, au besoin, de l'expertise canadienne de pointe et des pratiques des autres pays en matière de mesure du rendement).

La stratégie quinquennale

En 1996-1997, le CRSH lançait sa nouvelle stratégie, qui s'appuie sur les progrès accomplis dans le cadre de la stratégie quinquennale précédente (intitulée *Regard sur l'avenir*) en les consolidant et qui fixe de nouvelles orientations pour atteindre les objectifs stratégiques prioritaires décrits dans la Section II ci-dessus. La nouvelle stratégie reconnaît explicitement le rôle de catalyseur que joue le CRSH dans l'élaboration de la politique en matière de recherche et dans la consolidation et la structuration de l'effort de recherche national en sciences humaines. Elle reconnaît aussi le rôle du CRSH dans la stratégie fédérale en matière de sciences et technologie et dans le portefeuille de l'Industrie formé récemment. Dans ce contexte, le CRSH devra évaluer l'incidence de ses diverses interventions stratégiques au sein et à l'extérieur du gouvernement fédéral. Les engagements clés à l'égard des résultats (voir le Résumé des attentes en matière de rendement, ci-dessus) traduisent ce rôle plus important du CRSH dans l'entreprise de recherche et constituent donc un jalon important vers une meilleure évaluation du rendement.

Dans sa nouvelle stratégie, le CRSH s'engage à assouplir la structure de ses programmes. Par conséquent, il remplace ses deux principaux programmes de subventions de recherche (Subventions ordinaires de recherche et Thèmes stratégiques) par trois grandes catégories d'appui :

- Les **Programmes d'appui à la recherche libre**, qui appuieront des travaux de recherche utilisant diverses approches, sur des sujets d'ordre intellectuel, social, économique et culturel précisés par les chercheurs.
- Les **Programmes d'appui à la recherche ciblée**, qui appuieront des réseaux de recherche et des partenariats réunissant des représentants du milieu universitaire, du secteur privé et d'organismes sans but lucratif et viseront des recherches sur des questions précises d'ordre social, économique, culturel ou intellectuel d'intérêt national et définies par le CRSH à l'issue de consultations.
- Les **Initiatives de développement de la recherche**, qui favoriseront des approches de recherche novatrices et des initiatives spéciales afin d'aider à orienter l'évolution dynamique de la recherche en sciences humaines au Canada (par exemple, au moyen de sessions spéciales d'été réunissant des chercheurs du Canada et de l'étranger afin de cerner les questions clés et les priorités de recherche dans un domaine particulier).

Au cours des deux prochaines années, le CRSH élaborera des cadres de rendement pour chacun de ces programmes, à mesure qu'ils seront lancés.

L'appui à la recherche

En 1996-1997, le budget du CRSH a permis d'appuyer, par l'entremise des programmes Subventions de recherche et Thèmes stratégiques, environ 15 p. 100 des chercheurs canadiens en sciences humaines. (En guise de comparaison, le CRSNG appuie annuellement plus de 60 p. 100 des chercheurs dans ses disciplines.) Un nombre important de propositions de recherche que les comités de sélection recommandaient d'appuyer à cause de leur excellence n'ont pu être subventionnées par manque de fonds. Dans les programmes thématiques, par exemple, 32 p. 100 des propositions ont reçu un financement et un autre 28 p. 100 ont elles aussi été recommandées, mais n'ont pas pu être subventionnées, faute de fonds. Dans le Programme des subventions de recherche, 30 p. 100 des propositions ont été subventionnées et, encore une fois, un autre 28 p. 100 des propositions ont été recommandées sans pouvoir être subventionnées. Les compressions

budgetaires survenues au cours de cette période ont aggravé encore plus le sous-financement de la recherche en sciences humaines.

Le CRSH a cherché des solutions novatrices aux difficultés occasionnées par cette situation. À cause de divers facteurs, notamment des avantages fiscaux différents, les chercheurs en sciences humaines ont toujours eu plus de mal que leurs collègues qui font de la recherche médicale ou de la recherche en sciences naturelles et en génie à intéresser des sources de financement indépendant. Le Programme des initiatives conjointes est né de la prise de conscience qu'il fallait absolument trouver d'autres sources de financement de la recherche en sciences humaines et encourager les utilisateurs de la recherche et les chercheurs à collaborer plus étroitement. Dans les Initiatives conjointes, chaque programme est unique, parce que chaque initiative est négociée individuellement avec le ou les partenaires qui la parrainent. Jusqu'ici, douze initiatives conjointes ont permis de financer des chaires universitaires, des subventions, des réseaux, des centres et des infrastructures de recherche et des examens de l'état actuel de la recherche. Depuis son lancement en 1989, le programme a apporté à la recherche en sciences humaines un financement supplémentaire de plus de 18 millions de dollars en provenance d'autres ministères et du secteur privé. Un tel appui financier démontre clairement l'importance que les utilisateurs accordent à la recherche en sciences humaines.

Recherche financée en 1996-1997

On trouvera ci-dessous des exemples de thèmes de recherche financés en 1996-1997 par le Programme de subventions ordinaires de recherche du CRSH. Cinq cents nouveaux programmes de recherche auxquels ont participé 678 chercheurs ont été subventionnés. En tout, le CRSH appuie plus de 2 000 programmes de recherche chaque année.

Subventions de recherche fondamentale 1996-1997

- Inter-carrier competition and pattern of international service network in airline markets
- Bank lending to firms facing environmental risks
- The nature of moral imagination and implications for social justice
- Ageing and ethnicity: studies of the labour market behaviour of older workers and the differences in economic outcomes across ethnic groups
- Studies in Canadian literary history: publishing and women writers
- Les représentations et les stratégies d'apprentissage chez les adultes en difficulté d'apprentissage
- Development of Canada's foreign economic policy
- De la littérature entre mémoire et culture, XVII^e et XVIII^e siècles
- Employer-sponsored pension plans: an empirical analysis of employees. Behaviour under long-term employment contracts
- L'éthique internationale comme examen critique du droit international relatif aux problèmes éthiques soulevés par les relations internationales
- Relationship of leadership style to employee commitment, performance, absenteeism and turnover of part-time and full-time Canadian workers
- Long-term social and psychological outcomes of child sexual abuse: indicators of child sexual abuse in a longitudinal study: outcomes of treatment for adolescent victims of child sexual abuse
- Le partenariat entre le personnel clinique et les familles de personnes ayant des incapacités

Durant la même période, le CRSH a appuyé 135 chercheurs participant à 45 projets de recherche dans le cadre de quatre thèmes stratégiques : *La mondialisation de l'économie : défi de gestion*, *La politique scientifique et technologique au Canada*, *L'éthique appliquée* et *Les femmes et le changement*. En outre, des subventions ont été accordées pour appuyer la recherche sur *L'intégration des personnes handicapées* dans le cadre du Programme des initiatives conjointes. Une nouvelle chaire de recherche de l'University of New Brunswick (*Chaire en gestion des ressources humaines, de l'apprentissage technologique et du travail dans une économie fondée sur les nouvelles technologies de l'information et des communications*) a été créée dans le cadre de *La gestion du changement technologique (chaires universitaires)*, une initiative conjointe financée par le CRSH et le CRSNG. Énergie Nouveau-Brunswick et Xerox Canada, les partenaires du secteur privé qui parrainent cette chaire, versent une contribution égale à celle des deux conseils, ce qui porte le financement total à un million de dollars répartis sur cinq ans.

Subventions de recherche stratégique 1996-1997

- Le dépistage des porteurs des gènes récessifs : aspects éthiques, juridiques, sociaux et médicaux
- Ethical issues and public sector restructuring: performance indicators and accountability
- Influence de l'environnement concurrentiel et des choix organisationnels sur les stratégies et les pratiques de rémunération
- University-industry relationships in science and technology, regional knowledge base, industrial development and regional dynamics
- Analyse du processus d'empowerment dans les trajectoires des femmes victimes de violence conjugale à travers le système judiciaire
- A study of factors which have facilitated the successful integration of hearing-impaired adolescents: implications for policy and practice
- Urban First Nations persons with disabilities: triple jeopardy

En 1996-1997, le CRSH a commencé à subventionner cinq **réseaux nationaux de recherche en éducation et en formation**. Il y investira un peu plus de 5,6 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Ces réseaux étudieront et établiront les meilleures façons de promouvoir l'efficacité de l'éducation et de la formation au Canada. Les réseaux visent plus particulièrement à préciser les liens entre l'éducation et la réussite économique, entre la formation et la compétitivité du Canada sur le plan international et entre l'éducation, l'innovation et l'évolution des besoins de formation de la population canadienne.

Les réseaux sont formés d'équipes de chercheurs universitaires, de personnes du milieu des affaires, de partenaires du secteur public et de représentants d'organismes communautaires de toutes les provinces. Plus de 140 chercheurs universitaires participent aux cinq réseaux qui collaboreront étroitement avec les représentants d'environ 150 organismes communautaires, sociétés privées et entreprises internationales de recherche, ainsi que les représentants de divers ministères provinciaux et conseils scolaires. La concertation entre les divers partenaires favorisera la mise en commun efficace des résultats de la recherche avec les responsables de l'élaboration des politiques et des programmes d'éducation et de formation afin d'améliorer la qualité et la souplesse des programmes d'éducation et de formation au Canada.

Les cinq réseaux (et leur centre administratif) sont les suivants :

- Le Réseau de recherche en éducation, formation et emplois (Université du Québec à Montréal)

- Le Réseau pour l'évaluation des technologies de l'éducation et de la formation (McMaster University)
- Le Réseau de recherche sur les nouvelles approches de l'éducation permanente (University of Toronto)
- Le Réseau de recherche en éducation et en formation de la main-d'œuvre (Université York)
- Le Réseau de recherche de l'Ouest en éducation et en formation (University of British Columbia)

Le CRSH suivra de près la mesure dans laquelle ces réseaux permettent aux décideurs de prendre des décisions mieux informées sur les politiques et les programmes d'éducation.

Le **projet *Metropolis*** est un projet de recherche concertée internationale et multidisciplinaire sur les effets des migrations internationales vers les centres urbains. Quatre centres d'excellence pour la recherche en immigration et en intégration ont été créés le 22 mars 1996 dans le cadre de la participation canadienne à ce projet international. Le projet *Metropolis* constitue l'initiative conjointe la plus importante et la plus complexe du CRSH. Les partenaires du gouvernement fédéral qui financent la partie canadienne de cette initiative sont : Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, le ministère du Développement des ressources humaines, le ministère du Patrimoine canadien, Condition féminine Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et le ministère du Solliciteur général. De plus, Statistique Canada fournit des services de bases de données.

En novembre 1996, le CRSH participait à la première conférence internationale du projet *Metropolis* à Milan, puis, en mars 1997, à la première conférence canadienne, à Edmonton. Les participants à la conférence de Milan ont établi les grands thèmes de la coopération internationale en recherche sur l'immigration. La conférence d'Edmonton a permis aux participants de dresser le bilan des progrès accomplis au cours de la première année et de constater à quel point les centres de recherche canadiens semblent profiter du partenariat établi par ce projet. En très peu de temps, les quatre centres canadiens se sont fait grandement remarquer sur la scène internationale. Les connaissances acquises grâce aux recherches qu'ils effectuent actuellement devraient améliorer considérablement l'élaboration des politiques en matière d'immigration.

L'un des grands objectifs de ces centres consiste à diffuser largement les résultats de la recherche. À cette fin, les centres affichent sur leur site Web de l'information sur leurs recherches (http://www.canada.metropolis.globalx.net/main_f.html).

Le CRSH participe aussi au **Programme canadien de technologie et d'analyse du génome** (CTAG), dans le cadre du *Projet international sur le génome humain*. Ce projet de 3 milliards de dollars échelonné sur quinze ans vise à repérer et à cartographier environ 100 000 gènes codés dans le génome humain. Au Canada, ce programme est géré conjointement par les trois conseils subventionnaires. Les objectifs du programme consistent à analyser le génome humain et le génome de certaines autres espèces, à mettre au point des technologies et à étudier les problèmes médicaux, éthiques et juridiques soulevés par la recherche sur le génome.

L'incidence de la recherche

Des échantillons de résultats de la recherche démontrent que les recherches appuyées par le CRSH sont pertinentes, opportunes et ont des répercussions importantes sur plusieurs aspects de la vie sociale, culturelle et économique, au Canada et à l'étranger. Voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- Le *Traité de droit administratif*, rédigé par des spécialistes du droit administratif subventionnés par le CRSH, est un traité de 4 000 pages sur les lois et la jurisprudence régissant l'administration publique au Canada et au Québec. Le milieu judiciaire a accordé deux prix prestigieux à cet ouvrage, reconnaissant ainsi sa contribution remarquable au droit administratif. Lu non seulement au Canada mais aussi dans plusieurs pays du Commonwealth et aux États-Unis, ce traité a des répercussions considérables sur le système judiciaire canadien. Ainsi, il sert à informer les divers tribunaux, notamment la Cour suprême, dont les décisions influencent parfois les activités des gouvernements et l'exercice des droits des Canadiens.
- Même si les conflits entre le travail et la famille se multiplient, de plus en plus de gens ayant du mal à trouver l'équilibre entre ces deux pôles, peu d'organisations ont envisagé d'autres horaires pour remplacer le traditionnel 9 à 5 ou d'autres conditions de travail afin d'atténuer ces conflits. Grâce à une subvention de recherche stratégique du CRSH, une chercheure spécialisée dans les problèmes de gestion a recueilli des données sur la façon dont les gens partagent leur temps entre le travail et la famille et, s'appuyant sur ses résultats, elle a proposé des modifications à apporter dans le milieu de travail pour aider les organisations du secteur privé et du secteur public à améliorer le moral, la loyauté et la productivité.
- Un sociologue et un professeur de droit ont uni leurs efforts pour étudier le premier Tribunal de la violence familiale en Amérique du Nord. Leur recherche a soulevé l'intérêt de la Manitoba Law Foundation, qui a décidé de financer le projet au-delà de la durée prévue de la subvention stratégique. Les chercheurs ont communiqué leurs données aux autres provinces et pays intéressés à adopter le modèle manitobain et le ministère de la Justice utilise aussi leurs résultats pour tirer parti de cette expérience unique en droit.
- Un professeur d'anglais a reçu une subvention pour étudier la place de la femme dans la littérature anglaise. Le compendium impressionnant qui résulte de cette recherche donne une vision plus équilibrée de l'histoire de la littérature anglaise et permet de reconnaître le rôle important mais trop souvent oublié que la femme a joué dans ce mode d'expression qui fait partie intégrante de la vie sociale et culturelle. Le projet fait aussi œuvre de pionnier en codant les interprétations et les critiques à des fins informatiques et comporte de nombreux avantages secondaires pour d'autres recherches en sciences humaines.
- Les recherches archéologiques et anthropologiques ont apporté une mine de renseignements sur les premiers établissements humains du Canada et contribué ainsi de façon notable à notre connaissance du passé. Ces travaux permettent aux Canadiens de mieux comprendre leur pays et leur patrimoine culturel. Ils ont aussi favorisé le développement économique des collectivités locales en suscitant de nouvelles possibilités d'affaires. Un programme de travaux archéologiques que le CRSH a subventionné pendant six ans a mené à la création d'un centre éducatif, scientifique et culturel de 12 millions de dollars dans un parc du patrimoine situé à quelques kilomètres de Saskatoon et qui attire chaque année des milliers de visiteurs. Le Wanuskewin Heritage Park a ouvert ses portes en 1992, après une douzaine d'années de recherches archéologiques soutenues dans la région. Pendant cette période, on a fouillé 21 sites et découvert des vestiges d'habitation humaine remontant à plus de 6 000 ans. De fait, ces fouilles auront été la première étape de l'aménagement d'un lieu historique d'intérêt national et international.
- Un programme expérimental d'orientation, de planification et de formation qui débute à l'école secondaire augmente sensiblement les chances de jeunes handicapés de trouver du travail et de mener une vie productive dans la société. Un psychopédagogue et un sociologue ont évalué l'efficacité d'une technique expérimentale mise au point par d'autres chercheurs et appelée PATH — *Planning Alternative Tomorrows with Hope*. Cette technique fait participer les élèves, leurs parents, les enseignants, les employeurs éventuels et les fournisseurs de services communautaires à une préparation détaillée qui permet aux jeunes d'entamer la transition de l'école au travail plus tôt que

d'habitude — en fait, dès qu'ils entrent à l'école secondaire. En moyenne, le taux de chômage chez les handicapés atteint au moins 60 p. 100. Mais l'évaluation démontre que 17 élèves d'un groupe de 19 qui ont participé à ce programme expérimental et terminé leurs études secondaires la même année ont trouvé un emploi à plein temps ou à temps partiel et se sont intégrés dans leur collectivité.

- Une professeure de droit a effectué une étude de trois ans sur les normes professionnelles en matière de génétique humaine. Elle a interrogé un groupe de 178 personnes, notamment des professionnels de la santé, des théologiens, des juristes, des bioéthiciens, sur leurs opinions concernant les diverses questions morales, médicales et sociales. Ses recherches ont mené à un énoncé de consensus sur l'éthique professionnelle quant à l'application de la génétique humaine. L'étude révèle en outre l'existence d'un certain nombre de lacunes et de «faiblesses systémiques» dans notre système de santé au sujet de la pratique de la génétique humaine : la formation est inadéquate; les conditions actuelles d'agrément sont mal définies; on néglige d'examiner — dans le cadre de la restructuration du régime universel des soins de santé au Canada — la place des services assurés par les généticiens; enfin, il est urgent de sensibiliser le grand public et de le faire participer aux décisions.

L'Alliance pour la recherche sur l'entrepreneuriat (ARE)

Il est communément accepté que les nouvelles entreprises commerciales constituent d'importants vecteurs de croissance économique et de progrès social au Canada. De 1979 à 1989, par exemple, les nouvelles entreprises comptant moins de 50 employés ont mené à la création de quelque 2 100 000 nouveaux emplois au Canada. L'objectif de l'ARE est de nous donner une meilleure compréhension des facteurs qui déterminent la formation de nouvelles entreprises viables afin d'encourager l'entrepreneuriat et d'aider à réduire le taux de faillite des nouvelles entreprises. Les chercheurs ont établi que seulement 20 p. 100 des nombreuses entreprises qui voient le jour au Canada durent plus de 10 ans. Ces travaux de recherche ont produit les premières données scientifiques sur l'évolution des PME au Canada ainsi qu'une étude empirique détaillée du secteur de l'entreprise de l'économie canadienne. Ainsi, les responsables de l'élaboration des politiques disposeront de connaissances particulièrement utiles pour mettre au point des programmes plus efficaces d'aide aux PME canadiennes.

L'ARE reçoit du CRSH un financement de 2,125 millions de dollars répartis sur cinq ans. Pendant la même période, elle reçoit également 1,525 million de dollars de l'University of British Columbia et de divers partenaires du secteur de l'industrie sous forme d'appui à l'infrastructure et de salaires.

En plus des retombées spécifiques de la recherche, il faut considérer le rôle important que les chercheurs financés par le CRSH jouent lorsqu'ils sont appelés à conseiller le gouvernement ou d'autres organismes ou à enrichir les grands débats sur plusieurs grandes questions de l'heure.

Ainsi, lorsque l'ancien ministre de la Défense, Doug Young, a entrepris la tâche ambitieuse de restructurer son ministère, l'une des mesures cruciales qu'il a prises a consisté à créer un comité consultatif spécial formé de trois historiens canadiens bien connus et très respectés. On a aussi demandé à des chercheurs financés par le CRSH de jouer un rôle important au sein de commissions royales d'enquête (par exemple, dans le cas des Affaires autochtones) et d'occuper des postes clés au sein d'organismes consultatifs, notamment en matière de droit, d'emploi et d'immigration.

D'une façon plus générale, on a demandé depuis quelques mois à des chercheurs en sciences humaines de se prononcer sur divers sujets d'intérêt public — y compris l'interprétation du droit constitutionnel, la violence familiale, l'éthique biomédicale, les modifications aux pratiques de

santé et leurs répercussions sur les politiques en matière de santé et les conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population.

Dans le contexte des rapports de rendement, le CRSH établira les meilleures façons d'évaluer cette contribution des chercheurs qu'il appuie.

La formation des chercheurs

À cause des compressions budgétaires, le CRSH appuie moins de 5 p. 100 des étudiants aux cycles supérieurs en sciences humaines chaque année. En 1996-1997, il a accordé 1 500 bourses de doctorat. Le CRSH a l'intention d'étudier le cheminement de carrière d'anciens étudiants au doctorat et de se pencher sur les stratégies qui lui permettront de rendre compte, dans le cadre de l'évaluation du rendement, de son investissement dans la formation avancée.

La même année, le CRSH a aussi accordé 222 bourses postdoctorales. Dans une évaluation de son programme postdoctoral effectuée en 1995, le CRSH a découvert qu'une bourse postdoctorale du CRSH avait une influence positive notable sur les perspectives d'emploi des boursiers. Un sondage auprès de 449 candidats à une bourse postdoctorale a révélé que la majorité d'entre eux sont restés dans le milieu universitaire, qu'ils aient obtenu une bourse ou non. Par contre, ceux qui avaient obtenu une bourse ont déclaré avoir joui d'un avantage concurrentiel lorsqu'ils ont cherché un emploi et mieux réussi à obtenir des postes à long terme. Parmi les répondants, les boursiers ont été deux fois plus nombreux que les non-boursiers à obtenir un poste universitaire à plein temps.

La communication des résultats et le transfert des connaissances

En 1996-1997, le CRSH a appuyé la publication de 142 livres dans le cadre de son programme *Aide à l'édition savante*, qui est administré par la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales. Le Conseil a appuyé 163 revues de recherche et de transfert et 67 activités dans le cadre de son programme *Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada*. De plus, les critères du Programme de subventions de recherche et du Programme de subventions stratégiques permettent aux détenteurs de ces subventions de consacrer jusqu'à 10 p. 100 de la valeur de leur subvention à la diffusion des résultats de leurs recherches.

Selon une étude effectuée en 1997 des 4 015 chercheurs appuyés par le CRSH entre 1987 et 1992, près de 88 p. 100 ont publié au moins un article cité dans le *Social Sciences Citation Index* ou le *Arts and Humanities Citation Index* (le fait qu'un article figure dans ces index indique qu'il est lu par d'autres chercheurs ailleurs dans le monde et donc que les résultats de cette recherche sont diffusés sur une grande échelle). Durant cette période, 20 p. 100 de tous les chercheurs canadiens en sciences humaines ont été appuyés par le CRSH et ces chercheurs ont publié un peu plus de 28 p. 100 de tous les articles figurant dans ces index. Les chercheurs appuyés par le CRSH ont donc publié davantage que les chercheurs qui n'ont pas été appuyés par le Conseil, accroissant ainsi le taux de publication et la mise en commun des nouvelles connaissances, à l'échelle nationale et internationale.

L'évaluation de 1996 des programmes stratégiques a révélé que les programmes stratégiques réussissaient à favoriser la diffusion des résultats de la recherche au-delà du milieu universitaire. Les rapports finals de productivité ont démontré qu'en plus de recourir aux moyens classiques pour diffuser les résultats de la recherche (articles dans des revues avec comité de lecture, chapitres et livres), les détenteurs de subventions stratégiques ont utilisé d'autres mécanismes pour élargir la diffusion des résultats de leurs travaux. Ces mécanismes comprenaient des groupes de travail, des

comités parlementaires, des réunions avec des décideurs de haut niveau, des séances de travail à l'heure du lunch, des discours, des conférences et divers autres moyens de communication. Les résultats de la recherche avaient le plus de chances d'être communiqués aux utilisateurs de la recherche lorsque les deux groupes avaient établi des partenariats solides.

Interventions dans le secteur de la politique en matière de recherche

Appui aux initiatives interministérielles

Un projet important en 1996-1997 a été la rédaction du *Code d'éthique de la recherche avec des êtres humains* et les consultations connexes. Les trois conseils subventionnaires fédéraux (CRSH, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches médicales) espèrent adopter ce code pour remplacer les politiques actuelles. Le nouveau *Code* des trois conseils tente de trouver le juste milieu entre la protection des droits et des intérêts de ceux qui sont les sujets de la recherche et la nécessité de laisser les chercheurs travailler sans leur imposer de contraintes indues. Dans ce contexte, les trois conseils ont assumé un rôle de chef de file pour que la recherche appuyée par les deniers publics soit menée en respectant les normes les plus élevées d'éthique et d'intégrité — une responsabilité collective partagée avec les établissements d'enseignement supérieur et la communauté des chercheurs. Après l'adoption du *Code*, le CRSH continuera de collaborer étroitement avec les autres conseils subventionnaires sous les auspices du Conseil national de la bioéthique en recherche sur les sujets humains.

En 1996-1997 également, le CRSH a participé aux activités menant à la création d'une nouvelle source de financement fédéral de la recherche — la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé. Le CRSH a participé à un groupe de travail intérimaire chargé d'élaborer les procédures opérationnelles de cette fondation de 65 millions de dollars créée dans le budget fédéral de mars 1996. La Fondation donnera aux chercheurs en sciences humaines une excellente occasion de participer à la réforme des services de santé au Canada, d'influencer l'élaboration des politiques clés et de créer de nouveaux partenariats de recherche. Dans le budget de février 1997, le gouvernement fédéral annonçait la création de la Fondation canadienne de l'innovation et son intention d'y investir 800 millions de dollars afin de moderniser les infrastructures de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur, les hôpitaux de recherche et les organismes sans but lucratif canadiens. Les chercheurs en sciences humaines ont une contribution importante à apporter dans l'activité scientifique que la Fondation vise à appuyer.

Appui au développement de nouveaux domaines de recherche

L'éthique est une préoccupation fondamentale de la société. Les progrès technologiques récents dans plusieurs domaines suscitent des dilemmes moraux d'une ampleur et d'une complexité sans précédent. Conscient de cette situation, le CRSH a offert un programme d'appui ciblé afin de développer la recherche en éthique appliquée (comprenant la bioéthique médicale, l'éthique commerciale et professionnelle et l'éthique environnementale). L'évaluation des programmes stratégiques indique que l'appui accordé par le CRSH à la recherche dans ce domaine est arrivé à point nommé et qu'il aura permis de reconnaître officiellement et de faire progresser une nouvelle discipline dans le secteur des humanités. D'autres répercussions importantes de l'appui accordé par ce programme sont les suivantes :

- de grands centres médicaux font beaucoup appel aux conseillers en éthique de la santé (la plupart d'entre eux étant des chercheurs universitaires);

- une formation a été élaborée dans plusieurs centres canadiens de bioéthique à l'intention de ceux qui jouent le rôle de conseillers en éthique de la santé;
- des chaires universitaires en éthique appliquée ont été créées dans les domaines de l'éthique commerciale et de l'éthique environnementale et deux d'entre elles ont été financées par le secteur privé;
- une tendance croissante au sein des commissions — publiques et privées — à faire appel à des conseillers en éthique appliquée;
- l'existence d'une génération de professionnels très qualifiés ayant reçu une formation en éthique appliquée;
- l'existence d'un groupe identifiable de chercheurs canadiens qui effectuent des évaluations par les pairs en éthique appliquée (en 1996, la Société canadienne de bioéthique comptait plus de 500 membres).

Fort de ces réalisations, le domaine de l'éthique appliquée prend de l'expansion et comprend maintenant des travaux sur un nombre croissant de questions d'éthique auxquelles notre société doit répondre, entre autres, les conséquences sur une grande échelle de l'application des nouvelles biotechnologies aux soins de santé.

Création de partenariats

Au cours de l'évaluation des programmes stratégiques, le CRSH a constaté que ces programmes avaient encouragé la formation de partenariats entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche pour ce qui est de projets de recherche individuels. Entre 1991 et 1995, le pourcentage de demandes de subventions de recherche thématique comportant des partenaires est passé de 34 à 56 p. 100. De plus, ces programmes ont attiré des partenaires de plusieurs secteurs de l'activité économique canadienne — multinationales, entreprises de communication, firmes spécialisées en haute technologie et plusieurs autres encore —, des organisations non gouvernementales et de tous les paliers de l'administration publique au pays. Comme nous l'avons déjà indiqué ci-dessus, l'un des principaux avantages des partenariats est l'établissement d'un dialogue efficace. Lorsque des partenariats solides sont créés, les chercheurs et leurs partenaires collaborent pour définir clairement les besoins de recherche des partenaires et les chercheurs réussissent beaucoup mieux à communiquer les résultats de leurs recherches. L'évaluation de ces programmes a dégagé plusieurs facteurs qui contribuent à la création de partenariats solides et qui guideront l'élaboration des nouveaux programmes de recherche ciblée du CRSH.

Collaboration accrue

Les programmes stratégiques ont aussi eu des conséquences importantes sur la façon dont les chercheurs en sciences humaines effectuent leurs recherches. Ces programmes ont été conçus pour tenir compte du fait que la plupart des défis que doit relever la société de nos jours dépassent les démarcations traditionnelles entre les disciplines. Il faut envisager des questions complexes telles que la mondialisation de l'économie, l'éthique des essais génétiques et la violence familiale à partir de plusieurs perspectives afin de pouvoir bien les comprendre. Face à ce besoin, les programmes stratégiques ont encouragé les chercheurs à travailler au sein d'équipes de recherche concertée, multidisciplinaires ou interdisciplinaires. En 1989, 64 p. 100 des demandes de subventions stratégiques provenaient de chercheurs individuels. Entre 1991 et 1995, 74 p. 100 des demandes provenaient d'équipes de chercheurs. En 1989, 21 p. 100 des demandes étaient multidisciplinaires; entre 1991 et 1995, plus de la moitié l'étaient.

Principaux examens

Principaux examens
Résultats des évaluations de programmes
<p>Évaluation des programmes de subventions stratégiques</p> <p>Les programmes de subventions stratégiques appuient la recherche ciblée dans le cadre de thèmes stratégiques et d'initiatives conjointes. Entre 1991 et 1995, ces programmes ont encouragé la conclusion d'ententes avec des partenaires de plusieurs secteurs de l'activité économique canadienne — multinationales, entreprises de communication, firmes spécialisées en haute technologie et plusieurs autres encore —, des organisations non gouvernementales et de tous les paliers de l'administration publique au pays. Ils ont donc intéressé tout un éventail des secteurs de la collectivité. En ce qui concerne les projets individuels, l'évaluation indique que les programmes de subventions stratégiques ont réussi à créer des liens entre les chercheurs et les praticiens et que le transfert des connaissances s'est produit lorsque les partenariats étaient vigoureux et efficaces. Elle indique également que les programmes de subventions stratégiques ont eu une incidence positive pour ce qui est d'accroître la multidisciplinarité et la collaboration entre les candidats, surtout depuis l'évaluation précédente, qui remontait à 1988. Le CRSH a tenu compte de ces résultats au cours de la rédaction de sa nouvelle stratégie quinquennale, <i>Le défi du juste milieu</i>.</p>
Autres examens importants
<p>Évaluation du programme des réseaux de centres d'excellence (RCE)</p> <p>Un groupe de direction comprenant le CRSNG, le CRM et le CRSH ainsi qu'Industrie Canada assure la gestion du programme des RCE. Le CRSH a géré l'évaluation — effectuée par un consultant — au nom du comité d'évaluation du programme des RCE.</p> <p>L'évaluation a indiqué que le programme des RCE a bien réussi à atteindre ses quatre objectifs : appuyer d'excellents travaux de recherche, former et retenir du personnel très qualifié, gérer des programmes interdisciplinaires et multisectoriels complexes et accroître l'échange de connaissances et le transfert de technologies. En outre, il joue un rôle unique au nombre des programmes de recherche universitaire canadiens. Une analyse de rendement semble indiquer que le programme procurera d'importantes retombées économiques nettes aux Canadiens et laisse entrevoir plusieurs retombées d'ordre social. Le but global et les objectifs du programme sont bien orientés ainsi que les grands mécanismes de gestion connexes. Les problèmes relevés sont ceux qu'on associe généralement à tous les programmes université-industrie, bien que l'incertitude quant au financement du programme et la nature des partenariats université-industrie soient propres aux RCE. À la suite de l'évaluation, le gouvernement a rendu le programme des RCE permanent.</p>

Section IV : Renseignements supplémentaires

A. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Mme Elaine Isabelle
Directrice générale
Direction des programmes
CRSH
350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6G4

Téléphone : 995-5455
Télécopieur : (613) 992-1787
Adresse électronique: mei@sshrc.ca
WWW : <http://www.sshrc.ca>

M. Robert Hanson
Directeur
Division de l'évaluation et des statistiques
CRSH
350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6G4

Téléphone : (613) 992-5148
Télécopieur : (613) 992-1787
Adresse électronique : rjh@sshrc.ca
WWW : <http://www.sshrc.ca>

Division des communications
CRSH
350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6G4

Téléphone : (613) 992-0691
Télécopieur : (613) 992-1787
Adresse électronique : jla@SSHRC.CA
WWW : <http://www.sshrc.ca>

B. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1996-1997 – Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit (millions de dollars)	Autorisations totales 1996-1997	Réel ¹ 1996-1997
Conseil de recherches en sciences humaines		
105 Dépenses de fonctionnement	7,1	7,3
110 Subventions	83,4	83,8
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,7	0,7
Total de l'organisme	91,2	91,8

¹ Budget des dépenses principal plus Budget des dépenses supplémentaire

Recettes à valoir sur le Trésor (RVT) par secteur d'activité

(millions de dollars)	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Total Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Secteur d'activité					
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	0,8	0,7	0,8	0,7	0,6

Paielements de transfert par secteur d'activité et de service

(millions de dollars)					
Secteur d'activité / Service	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Total prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Secteur d'activité : Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines					
Secteur de service :					
● Recherche fondamentale					
Subventions ordinaires de recherche	36.8	37.3	30.8	29.7	30.2
Subventions générales de recherche	6.2	5.9	9.8	5.1	4.9
Bourses Léger et Bora Laskin	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
	<u>43.1</u>	<u>43.2</u>	<u>40.6</u>	<u>34.9</u>	<u>35.1</u>
● Recherche concertée et ciblée					
Grands travaux de recherche concertée	0.8	1.7	3.5	3.4	2.1
Thèmes prioritaires	6.4	7.0	7.0	6.0	7.0
Initiatives conjointes *	2.0	1.8	2.2	2.8	3.1
Fonds présidentiel	0.4	0.2	0.4	0.4	0.3
Sessions internationales d'été	-	0.2	0.2	0.2	0.1
Aide aux petites universités	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5
Consortium inter-conseils	-	0.1	0.2	-	0.4
	<u>10.1</u>	<u>11.6</u>	<u>14.0</u>	<u>13.1</u>	<u>13.3</u>
● Formation des chercheurs					
Bourses de doctorat	22.6	22.1	21.3	19.0	18.6
Bourses postdoctorales	6.8	7.2	6.8	6.5	5.6
Bourses spéciales	-	-	-	-	0.2
	<u>29.5</u>	<u>29.3</u>	<u>28.1</u>	<u>25.5</u>	<u>24.5</u>
● Diffusion de la recherche					
Reuves de recherche et de transfert	2.0	2.1	1.1	1.7	2.8
Édition savante	1.0	1.5	1.4	1.2	1.3
Sociétés savantes / voyage	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3
Conférences	1.2	1.1	0.8	0.9	0.9
	<u>4.7</u>	<u>5.0</u>	<u>3.6</u>	<u>4.2</u>	<u>5.2</u>
Programmes supprimés					
Grandes subventions	2.9	1.9	1.6	1.0	1.0
Subventions concertées	0.1	0.0	-	-	-
Sociétés savantes / Admin.	0.4	0.4	0.3	0.3	0.1
Organismes-cadres	1.0	0.7	0.7	0.4	0.4
Collections spécialisées de recherche	0.6	0.5	0.4	0.1	0.1
Développement de la recherche en gestion	0.1	0.0	-	0.0	-
Relations internationales	0.5	0.2	-	0.0	-
	<u>5.6</u>	<u>3.7</u>	<u>3.0</u>	<u>1.8</u>	<u>1.6</u>
Réseaux de centres d'excellence (Phase II)	-	-	2.3	3.9	3.9
● Services généraux et administratifs					
	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
PAIEMENTS DE TRANSFERT	92.8	92.8	91.6	83.4	83.8

(*) Inclut les transferts en provenance d'autres ministères et agences

s.o. = sans objet

Lois appliquées par l'organisme

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) n'est responsable de l'application d'aucune loi.

Le Conseil de recherches en sciences humaines a été créé conformément à la partie 1 de la *Loi d'action scientifique du gouvernement* (1976). La *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* (1976-77, ch. 24, art. 2) lui confère le mandat de :

- promouvoir et appuyer la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- conseiller le Ministre sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.

Références

Rapport annuel 1996-1997 et Subventions et bourses accordées en 1996-1997, à être publié, automne 1997.

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines. N° de cat. CR22-6/1990; ISBN 0-662-57960-7; 28 pages.

Introduction aux programmes de subventions et de bourses, N° de cat. CR22-32/1995, ISBN 0-662-62115-8; novembre 1995.

À la recherche du facteur humain : Un survol de la recherche en sciences humaines, N° de cat. CR22-31/1994F, ISBN 0-662-99644-5; 52 pages.

Priorité aux résultats : Guide sur la mesure du rendement. Industrie Canada, Document de travail, mars 1995, 39 pages.

Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation, Rapport annuel 1996. Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/annrepf/irmaf.html>.

Lignes directrices pour la préparation des rapports de rendement présentés au Parlement pour la période se terminant le 31 mars 1997, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, juin 1997.

Projet d'amélioration des rapports au Parlement, 1996, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/irpp/irppf.html>

L'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition. Une politique inter-conseils. Conseil de recherches médicales du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1994. N° de cat. CR22-29/1994; ISBN 0-662-60220-X, 4 pages.

Les sciences et la technologie à l'aube du XXI^e siècle — La stratégie fédérale, Industrie Canada, Mars 1996, N° de cat. C2-290/1996, ISBN 0-662-62066-6, 43 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Budget des dépenses 1997-1998 Partie III Plan de dépenses, N°. de cat. BT31-2/1998-III-8, ISBN 0-660-60067-6, 51 pages.

Programmes des bourses du CRSH — Guide détaillé, N° de cat. CR1-8/1996; ISBN 0-662-62462-9, juin 1996.

Programmes de subventions du CRSH — Guide détaillé, N° de cat. CR22-28/1995F; ISBN 0-662-99183-4; 77 pages.

Nouvelles du CRSH (bulletin publié 2 ou 3 fois l'an) ISBN 0839-4337.

Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001, N° de cat. CR22-33/1997F, ISBN 0-662-62927-2, Décembre 1996, 20 pages.